

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

DU 24 AVRIL 2014 A 18 HEURES 30

Membres présents :

Mmes LAURENCOT, BONNET, BLIGNY, ROUSSELET, ANDREOLETTI, GRAPPE-ZAPHIROPOULOS, CHERVET, BREDILLET, LANTERNE, JACQUES, PINGET, COURIER, POIVRE, BERTET, GOMES DA SILVA, COTTIN, Mrs TREMOULET, MORELLE, PILLOT, ROLLIN, CROUZIER, SAUVAIN D., LAPIERRE, BIGEARD, DANCOURT, MANGOLD, BONY, GROSSEL BULOT, MATHE, IMARD, ESPINOSA, JEANNERET, GUIBLAIN, PROST, CHETTA, BAUDRON, FERREUX, SUTY, MARTEAU, SAUVAIN, JOLIET, LAURIOT, BAUCHET, BRACHOTTE, GEVREY, BRIOTET.

Représentés :

Mr JOUFFROY représenté par Mr BAUCHET.

Secrétaire de séance :

Mme Céline GOMES DA SILVA.

Le collectif « contre la réforme des rythmes 21 » s'étant réuni devant les locaux de la Communauté de Communes pour manifester contre la réforme des rythmes scolaires et notamment contre les TAP (temps d'activités péri-éducatives), leur représentant a demandé à prendre la parole en début de séance.

Ce collectif représente certains parents d'élèves de la communauté de communes, et souhaite alerter les maires de leur inquiétude quant aux conséquences de cette réforme sur les enfants. Il leur demande de renoncer à l'application de la réforme.

Monsieur le Président ouvre la séance à 18 heures 40.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame Céline GOMES DA SILVA est élue secrétaire de séance.

Le Président sortant accueille les délégués puis procède à l'appel nominatif de chacun. Il constate que toutes les communes ont désigné leurs délégués et installe ces derniers dans leurs fonctions.

Il passe la présidence au doyen d'âge, Monsieur Jacky LAPIERRE.

Celui-ci propose comme secrétaire de séance le benjamin du conseil Madame Céline GOMES DA SILVA.

Election du secrétaire à mains levées.

Madame Céline GOMES DA SILVA est élue secrétaire de séance.

ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur Jacky LAPIERRE, doyen d'âge, fait appel à candidature pour désigner 2 scrutateurs.

Candidats :

- Mme Sandrine COURIER

- Mme Nathalie ANDREOLETTI

Vote à mains levées

Mesdames Sandrine COURIER et Nathalie ANDREOLETTI sont élues scrutatrices.

Le doyen d'âge fait appel à candidature pour la **Présidence** de la Communauté de Communes.

Candidats :

M. Hubert SAUVAIN

Résultats du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	48
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	48
Nombre de suffrages exprimés	38
Majorité absolue (<u>nombre de suffrages exprimés</u> + 1) 2	25

M. Hubert SAUVAIN obtient 34 voix

M. Luc JOLIET obtient 3 voix

M. Jean-Emmanuel ROLLIN obtient 1 voix

M. Hubert SAUVAIN ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu et immédiatement installé dans ses fonctions.

DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Le Président propose 7 vice-présidences.

Vote à main levée

Pour : 45

Contre : 3

Le nombre de 7 vice-présidences est adopté.

ELECTION DU 1ER VICE-PRESIDENT

Candidats :

M. Vincent DANCOURT

Résultats du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	48
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	48
Nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	25

M. Vincent DANCOURT obtient 32 voix

M. Luc JOLIET obtient 2 voix

M. Francis PARMENTIER obtient 1 voix

M. Vincent DANCOURT ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu 1^{er} Vice-Président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 2EME VICE-PRESIDENT

Candidats :

M. Luc JOLIET

Résultats du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	48
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	48
Nombre de suffrages exprimés	39
Majorité absolue	25

M. Luc JOLIET obtient 36 voix

M. Jean-Emmanuel ROLLIN obtient 2 voix

M. Francis PARMENTIER obtient 1 voix

M Luc JOLIET ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu 3^{ème} Vice-Président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 3EME VICE-PRESIDENT

Candidat :

M. Patrice ESPINOSA

Résultats du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	48
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	48
Nombre de suffrages exprimés	35
Majorité absolue	25

M. Patrice ESPINOSA obtient 30 voix

M. Jean-Emmanuel ROLLIN obtient 3 voix

M. Francis PARMENTIER obtient 1 voix

M Luc JOLIET obtient 1 voix

M. Patrice ESPINOSA ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu 3^{ème} Vice-Président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 4EME VICE-PRESIDENT

Candidats :

Mme Françoise JACQUES

M. Jean-Emmanuel ROLLIN

Résultats du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	48
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	48
Nombre de suffrages exprimés	45
Majorité absolue	25

Mme Françoise JACQUES obtient 31 voix

M. Jean-Emmanuel ROLLIN obtient 14 voix

Madame Françoise JACQUES ayant obtenu la majorité absolue est déclarée élue 4^{ème} Vice-Présidente et est immédiatement installée dans ses fonctions.

ELECTION DU 5EME VICE-PRESIDENT

Candidats

M. Gérard TREMOULET

Résultats du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	48
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	48
Nombre de suffrages exprimés	34
Majorité absolue	25

M. Gérard TREMOULET obtient 29 voix
Mme Ghislaine POIVRE obtient 1 voix
M. Francis PARMENTIER obtient 2 voix
Mme Françoise JACQUES obtient 1 voix
M. Pascal MARTEAU obtient 1 voix

Monsieur Gérard TREMOULET ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu 5^{ème} Vice-Président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 6EME VICE-PRESIDENT

Candidats

Mme Ghislaine POIVRE

Résultats du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	48
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	48
Nombre de suffrages exprimés	40
Majorité absolue	25

Mme Ghislaine POIVRE obtient 35 voix
Mme Nathalie BONNET obtient 1 voix
M. Francis PARMENTIER obtient 3 voix
M. Vincent DANCOURT obtient 1 voix

Madame Ghislaine POIVRE ayant obtenu la majorité absolue est déclarée élue 6^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

ELECTION DU 7EME VICE-PRESIDENT

Candidats :

Mme Evelyne BREDILLET

M. Jean-Emmanuel ROLLIN

Résultats du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants	48
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	48
Nombre de suffrages exprimés	45
Majorité absolue	25

M. Jean-Emmanuel ROLLIN obtient 30 voix
Mme Evelyne BREDILLET obtient 14 voix
M. Francis PARMENTIER obtient 1 voix

Monsieur Jean-Emmanuel ROLLIN ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu 7^{ème} Vice-Président et est immédiatement installé dans ses fonctions.

FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU

Le Bureau est composé du Président, des Vice-Présidents et de conseillers communautaires dont il convient de déterminer le nombre.

Le Président propose 9 membres en complément du Président et des Vice-Présidents.

Vote à main levée

Pour 47
Contre 1

Le nombre de 9 membres en complément du Président et des Vice-Présidents est adopté.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Candidats :

M. Daniel BAUDRON
M. Pascal MARTEAU
M. Gilles BRACHOTTE
Mme Martine BLIGNY
M. Daniel SUTY
M. Jacques PROST
M. François BIGEARD
M. Daniel CHETTA
Mme Nathalie BONNET

A l'unanimité, les conseillers souhaitent un vote à main levée.

Sont élus à l'unanimité

M. Daniel BAUDRON
M. Pascal MARTEAU
M. Gilles BRACHOTTE
Mme Martine BLIGNY
M. Daniel SUTY
M. Jacques PROST
M. François BIGEARD
M. Daniel CHETTA
Mme Nathalie BONNET

VOTE DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM)

Le Président informe l'assemblée qu'il convient de voter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères avant le 30 avril 2014.

Cette taxe est calculée à partir du produit attendu s'élevant à 2 040 000 € permettant l'équilibre du budget du SMICTOM de la Plaine dijonnaise.

Une participation est demandée aux 2 EPCI composant le SMICTOM, elle est calculée de la façon suivante :

$$\frac{\text{Produit attendu x population de l'EPCI}}{\text{Population totale des 2 EPCI}}$$

Soit :

- 493 587,35 € à la Communauté de Communes de la Plaine des Tilles
- 1 546 412,65 € de la Communauté de Communes Plaine Dijonnaise

Le taux est égal à cette participation divisée par les bases de la TEOM (17 179 919 pour 2014).

Compte tenu de ces éléments, le Président propose un taux de 9% en baisse par rapport à 2013.

Vote à main levée

Pour : 47

Abstention : 1

La séance est levée à 21 heures 10.

Le Secrétaire de Séance,
Céline GOMES DA SILVA

Le Président,
Hubert SAUVAIN